
**RAPPORT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION
CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DE LA CIEHL POUR L'EXERCICE 2024**

Mesdames et Messieurs les Président·e·s,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Les représentant·e·s des Conseils communaux mentionné·e·s ci-dessous ont examiné avec attention, le 13 mai 2025, à 18h30, à Corsier, les comptes 2024 du Conseil administratif de la CIEHL.

La Commission était composée de :

Présent·e·s**Mesdames et Messieurs :***les membres**les membres suppléant·e·s***Blonay – Saint-Légier**Christian
Pascale**Ferrari
Yoakim**

Mirta

Oligiati-Pelet**Corseaux**

Jacques

Marmier**Corsier-sur-Vevey**

Régis

Duchesne

Martin

Eichenberger**Jongny**

Harry

Roth**Montreux**

Yanick

Hess**La Tour-de-peilz**

Margaux

Dubuis**Vevey**

Diane

Von Gunten**Veytaux**

Caroline

Gademann

Natalia

Martino**Excusé·e·s****Blonay – Saint-Légier****Chardonne**Louis-Noé
Marc**Burnat
Payot**Jacqueline
Bernard**Wassenberg
Groves****Corseaux**

Patricia

Gremion

Frankie

Deloy Trüb**Corsier-sur-Vevey**

Carvi

Stucki**Jongny**

Denise

Yezid

Julien

Pilliard**Montreux**

Carole

Clavadetscher

Ambroise

Crittin**La Tour-de-peilz**

Myriam

Michel

Héraclès

Dellas**Vevey**

Anne-Francine

Simonin

Jean-Marc

Roduit**Veytaux**

Stefania-Gabriela

Dinklage

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
 2. Liste de présences
 3. Rapport d'activités, comptes 2024 et préavis y relatif
 4. Présidence / Vice-présidence
 5. Divers
 6. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL

L'année législative 2024-2025 de la CIEHL étant placée sous la présidence de la Commune de Corsier-sur-Vevey, Mme Arianne Rouge, syndique des lieux et présidente du Conseil administratif de la CIEHL accueille l'assemblée avant de céder la parole au président de séance.

À son tour, M. Martin Eichenberger souhaite la bienvenue aux membres de la Commission intercommunale de gestion qu'il préside, et salue la présence de Mme Arianne Rouge, de Mmes Colette Rossier et Laurence Meyer de Stadelhofen, respectivement cheffe de service et adjointe au Service des affaires intercommunales de la Riviera, ainsi que de M. Emanuele Ferrara, adjoint administratif au Service des Finances de la Ville de Vevey. Il précise également que M. Régis Duchesne se chargera de la rédaction du rapport.

2. LISTE DE PRÉSENCES

M. Eichenberger procède à l'appel (cf. liste en page 1). Toutes les communes sont représentées à l'exception de celle de Chardonne ; M. Eichenberger poursuit par les points suivants de l'ordre du jour.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS, COMPTES 2024 ET PRÉAVIS Y RELATIF

M. Eichenberger rappelle que les membres de la Commission intercommunale de gestion ont reçu le préavis type, les comptes et le rapport d'activités 2024 de la CIEHL par courriel au préalable et ouvre la discussion.

L'exercice 2024 ne présente rien de particulier et suscite peu de questions. Les quelques échanges sont résumés ci-après.

M. Duchesne demande si la perte nette correspond bien aux contributions des communes desquelles la participation au 2m2c est soustraite, ce que M. Ferrara confirme, car il n'y a pas eu d'autre activité en 2024. Il tient à souligner que les revenus des capitaux ne sont pas négligeable cette fois, avec un montant s'élevant à CHF 31'760.32. Il confirme aussi que ce revenu vient du placement des capitaux à un taux plus intéressant qu'un compte courant mais que cela n'est pas appelé à perdurer.

Un commissaire demande s'il ne serait pas possible de prêter à une commune, ce qui pourrait théoriquement être le cas, mais les CHF 3 mios de participation au 2m2c vont être versés prochainement à la Commune de Montreux.

A l'issue de la discussion, le président passe au vote. Les comptes 2024 de la CIEHL sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

4. PRÉSIDENCE / VICE-PRÉSIDENCE

Mme Rossier annonce que pour l'année législative 2025-2026, la présidence reviendra à la Commune de Jongny. Par conséquent, la séance de la Commission intercommunale de gestion relative au budget 2026 se déroulera à Jongny, Mme Nicole Pointet sera présidente du Conseil administratif de la CIEHL et les commissaires de Jongny présideront et rapporteront lors de dite séance.

M. Harry Roth prend bonne note de ces informations.

5. DIVERS

Selon le rapport d'activités, le préavis CIEHL doit être déposé en même temps que les comptes / budget des communes ; Mme Von Gunten demande s'il s'agit de deux points différents dans l'ordre du jour du conseil communal ou bien d'un seul point.

Mme Rossier précise que la procédure est la même, que ce soit pour la CIEHL et le Fonds culturel Riviera (FCR), ententes intercommunales selon la loi sur les communes. Les comptes et budgets des ententes sont déposés en même temps que les comptes et budgets communaux. Dans l'idéal, l'ordre du jour devrait prévoir que ces préavis soient traités avant les comptes et budgets communaux.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la Commission intercommunale de gestion relative à l'examen du budget 2026 aura lieu le **mercredi 5 novembre 2025, à 18h30, à Jongny (lieu à préciser)**.

A l'issue de la séance, Mme Rouge annonce qu'un apéritif est offert par la Municipalité de Corsier.

CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Président·e·s, Mesdames et Messieurs les conseillères et Conseillers :

- **d'adopter les comptes 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président :

Le secrétaire :

Martin Eichenberger

Régis Duchesne

La séance prend fin à 18h55.

Fait à Corsier-sur-Vevey, le 26 mai 2025